

Le statut de la terre en Israël



Vincent Van Gogh, *Paysage avec gerbes de blé au lever de la lune*

ויקרא פרק כה

(כה) כִּי יִמּוֹךְ אַחִיךָ וּמָכַר מֵאַחֲזָתוֹ וּבָא גֹאֵלוֹ הַקָּרֵב אֵלָיו וְגָאֵל אֶת מִמְכָּר אָחִיו:

(כו) וְאִישׁ כִּי לֹא יִהְיֶה לוֹ גֹאֵל וְהִשִּׁיגָה יָדוֹ וּמָצָא כְּדֵי גֹאֲלָתוֹ:

(כז) וְחָשַׁב אֶת שְׁנֵי מִמְכָּרוֹ וְהָשִׁיב אֶת הָעֶדְף לְאִישׁ אֲשֶׁר מָכַר לוֹ וְשָׁב לְאַחֲזָתוֹ:

(כח) וְאִם לֹא מָצָאָה יָדוֹ דֵּי הָשִׁיב לוֹ וְהָיָה מִמְכָּרוֹ בְּיַד הַקֹּנֵה אֹתוֹ עַד שְׁנַת הַיּוֹבֵל וַיֵּצֵא בְּיַבֵּל וְשָׁב לְאַחֲזָתוֹ:

■ רש"י ויקרא פרק כה

(כה)

כי ימוך אחיך ומכר - מלמד שאין אדם רשאי למכור שדהו אלא מחמת דוחק עוני:

מאחזתו - ולא כולה, למד דרך ארץ שישיר שדה לעצמו:

וגאל את ממכר אחיו - ואין הלוקח יכול לעכב:

(כו)

ואיש כי לא יהיה לו גאל - וכי יש לך אדם בישראל שאין לו גואלים, אלא גואל שיוכל לגאול ממכרו:

Lévitique, chapitre 25, versets 25 à 28

25) Si ton frère, se trouvant dans la gêne, a vendu une partie de sa propriété, son plus proche parent viendra et il rachètera ce qu'a vendu son frère.

26) Quelqu'un qui n'a personne qui puisse racheter son bien, mais qui retrouve des ressources suffisantes pour le racheter lui-même,

27) comptera les années de vente. Il rendra l'excédent à celui à qui il avait vendu et rentrera dans son bien.

28) S'il n'a pas de ressources suffisantes pour cette restitution, la chose vendue restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année jubilaire; elle en sortira à cette époque, et l'autre en prendra possession.

■ Commentaire de Rachi

Verset 25

Si ton frère, se trouvant dans la gêne: ceci pour t'apprendre que l'homme n'a pas le droit de vendre son champ, si ce n'est que lorsqu'il se trouve dans le besoin.

Une partie de sa propriété: et non toute sa propriété, cela pour t'apprendre une règle de conduite : on doit se réserver un champ à soi-même.

Il rachètera ce qu'a vendu son frère: et l'acheteur ne peut pas l'en empêcher.

Verset 26

Quelqu'un qui n'a personne: mais y a-t-il quelqu'un en Israël qui n'ait personne pour le racheter? Cela veut dire: personne qui ait la possibilité de racheter ce que l'autre a vendu.